

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : la déclaration d'utilité publique

- des opérations de prélèvement et d'exploitation des eaux issues des forages CBF1 et CBF2 situés au lieu-dit « Coeur Bouliki » dans la commune de Saint Joseph en vue d'autoriser le traitement à des fins de consommation humaine
- de l'instauration des périmètres de protection desdits forages (immédiat, rapproché, éloigné)



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et aux opérations de prélèvement et d'exploitation des eaux de forage CBF1 et CBF2 à Coeur Bouviki ST JOSEPH
Installation de périmètres de protection des forages

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° R02-2021-0230 en date du 30 Août 2021 de

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : DE LA MARTINIQUE

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M. Christian TROUART qualité Cadre de Préfecture

Membres titulaires : M. _____ qualité Retraité

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 05-10-2021 au 05-11-2021

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de SAINT JOSEPH

Autres lieux de consultation du dossier : Mairies de FONDS ST DENIS, FORT de FRANCE, SCHNEICHER

Registre d'enquête :

comportant 36 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : DE LA MARTINIQUE et Mairies de SAINT JOSEPH, FONDS ST DENIS, FORT de FRANCE, SCHNEICHER

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les MARDI 05-12-19-26 (10-21) de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les VENDREDI 05-11-21 de 1^h à 1^h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

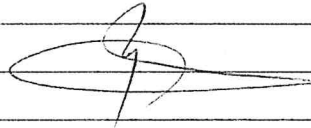
une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIERE JOURNEE

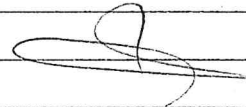
Les 05-10 21 de 9 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

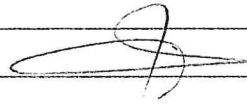
05-10-2021
Pas de visiteurs



12-10-2021
Pas de visiteurs




14-10-2021
Pas de visiteurs



26-10-2021

AVIS defavorable sur ce projet d'ine par car l'etude d'impact n'est pas suffisamment pris en compte et d'ailleurs par la population n'est pas informee les mesures prealables sont prevues pour la generation future

Jad Dintoulle

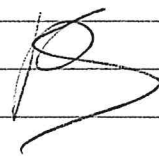


5/11/2021

M. ASSHEU PAMAR remet au CE une note etablissant les raisons pour lesquelles elle emit un AVIS DEFAVORABLE au projet de DEIP tel qu'il est presente.

La discussion avec le CE a ete fructueuse et susceptible de permettre les obsx completer et d'annoncer eventuelles les observations emises

La Presidente
et Toulillon Pascal.



09-11-2021 Prorogation

(1) Pour prendre en consideration vos remarques, consignez-les sur le present registre ou adressez-vous directement au commissaire-enqueteur.

es

Le 16 décembre 2021 à 15 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), TROUARD Christian déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 43 jours consécutifs, du 05 octobre 2021 au 16 novembre 2021 de 9 heures 00 à 12h heures 00 et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre

par 1 personnes (pages n° 2 à 10430), et 1 Association L'ASSAU PAMAR Page n° 2 à 10400

En outre, j'ai reçu 1 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du remise au C.F de M Association ASSAU PAMAR de 05 novembre 2021

2 lettre en date du _____ de M _____

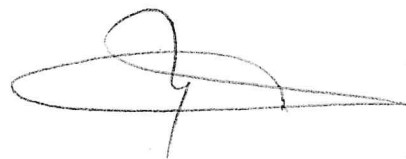
3 lettre en date du _____ de M _____

4 lettre en date du _____ de M _____

5 lettre en date du _____ de M _____

6 lettre en date du _____ de M _____

signature



Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 28 décembre 2021
à M. le DEAL

(Voir mentions de clôture en page 19)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**